

Prestation

Je **collabore étroitement** avec un **entrepreneur tout corps d'état** pour vous offrir une **prise en charge complète** de vos projets, alliant **créativité**, **expertise technique** et **maîtrise des travaux**, afin de donner vie à vos idées et transformer vos espaces selon vos envies.

#1 - RENCONTRE

La visite conseil se déroule dans votre espace dans le but d'identifier vos besoins et d'en évaluer la faisabilité. Ce rendez-vous vous permet de disposer d'un conseil professionnel et d'un regard à la fois technique et créatif sur votre bien immobilier.

Le coût de la visite est de 150 euros HT pour un projet situé à Paris ou en Île-de-France. Pour un projet en province, des frais de transport sont à prévoir en supplément.

#2 - ETUDE & CONCEPTION

En cas de mission partielle, cette étape correspond à un forfait calculé selon la surface de votre projet.

La phase conception s'organise en plusieurs étapes :

- **Le relevé de l'existant**
- **La phase esquisse**
Plusieurs options sont réalisées suite à notre rendez-vous.
Plan 2D, croquis, moodboard
- **La phase Avant Projet Sommaire (APS)**
Mise en forme de l'option finale choisi. Selon le projet cette phase peut être validée avec notre entrepreneur tout corps d'état pour confirmer les aspects techniques du projet.
Plan 2D, 3D.
- **La phase Avant Projet Définitif (APD)**
Plan 2D, 3D.
- **La phase administrative***
Selon votre projet et si elle est nécessaire. Déclaration préalable, permis de construire

#3 - TRAVAUX

- **Avant travaux : La phase Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)**
- **Réalisation du devis et choix des entreprises complémentaires / artisans si nécessaire*.**

**Je collabore en toute confiance avec un entrepreneur tout corps d'état.*

- **Suivi de chantier**
- **Réception de l'ouvrage**